

La Parole du Rav Brand

Le cinquième livre du *Houmach*, *Dévarim*, rapporte les dernières paroles que Moché adressa au peuple avant de rejoindre l'autre monde. Elles témoignent de son immense amour pour D.ieu, ainsi que pour les enfants d'Israël. S'y trouvent des encouragements, mais aussi des reproches. Bien que Moché les ait réprimandés plusieurs fois durant les quarante ans passés dans le désert, il garda pour lui l'ultime admonestation, et ne la prononça qu'avant sa mort, afin qu'à ce moment historique, ils soient le plus susceptibles de la prendre à cœur (Sifri ; Rachi, *Devarim* 1,3).

Pour l'exprimer, il attendit d'avoir conquis cette partie d'Erets Israël composée des territoires à l'est du Jourdain : « Voici les paroles que Moché adressa à tout Israël... C'était après qu'il eut battu Sihon, roi des Amoréens, qui résidait à Hechbone, et Og, roi de Basan, qui résidait à Aschtarot et à Edré... » (*Dévarim* 1,1-4). Avant cette conquête, les juifs n'auraient pas été capables d'accepter ses remontrances. « Moché se disait : Si je les blâme sans avoir conquis quoi que ce soit, ils diront : Qu'a donc celui-ci contre nous ? Quel bien nous a-t-il fait ? Il ne vient que pour nous accuser et trouver un prétexte à son incapacité d'accomplir sa promesse de nous conduire en Terre sainte ! C'est pourquoi Moché ne les réprimanda qu'après avoir battu Sihon et Og et s'être emparé de leurs territoires » (Sifri ; Rachi, *Devarim* 1,4).

En fait, il est très difficile pour un homme de reconnaître ses erreurs. Quand il subit un échec, il préfère en rejeter la responsabilité sur d'autres – parents, voisins, maîtres, dirigeants politiques, l'Etat... – les reproches qu'il leur adresse dissimulant ses propres fautes. Mais il y a plus : du fait que les hommes sont sensibles aux critiques formulées par les uns sur les autres, ils ont souvent tort de les avaliser immédiatement comme vérité. Avant de les accepter, mieux vaudrait vérifier pour quelle raison ils ont été émis. Est-ce pour cacher les incapacités et la honte ? Et plus les reproches sont virulents, plus ils

pourraient masquer des fautes graves chez ceux qui les profèrent.

Ce comportement peut aussi être celui d'hommes en quête de spiritualité, et cela, même si les réprimandes émanent de leurs maîtres... ou de D.ieu. Le peuple peut alors s'en prendre justement aux maîtres, sinon à D.ieu Lui-même, comme le dit Chlomo : « L'homme, par sa folie, pervertit sa voie, et c'est contre D.ieu que son cœur s'irrite » (*Michlé* 19,3). C'est en effet pour masquer leurs nombreuses fautes que les juifs multiplièrent les accusations contre Moché et Aharon : « Pourquoi nous avez-vous fait sortir d'Egypte afin de nous faire périr dans le désert ? » Ils cherchaient à se justifier des remontrances de Moché et d'Aharon, voire de D.ieu Lui-même... En Egypte, Moché leur avait promis de les faire sortir du pays et de les faire entrer en Terre sainte. Il accomplit le premier acte, puis l'affaire s'enlisa. Moché craignait de leur faire trop de reproches de peur que, n'ayant pas réussi à les conduire en Terre sainte, ils ne l'accusent d'incapacité ! Il se retint de les réprimander jusqu'au moment où ils furent témoins des miracles merveilleux qui se produisirent pendant la conquête de la Jordanie (*Bamidbar* 21). Ce n'est qu'à ce moment, et après quarante ans de labeur, que les enfants d'Israël chantèrent un hymne à la gloire de leurs excellents guides – Myriam, Aharon et Moché (*Bamidbar* 21,17-20). « Mais D.ieu ne vous a pas donné un cœur pour comprendre, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre jusqu'à ce jour-là » (*Dévarim* 29,4).

En se préparant à la disparition du dernier de cette noble fratrie, Moché, ils reconnurent leurs fautes et tous les prodiges dont ils avaient été comblés pendant quarante ans. Dès lors, n'essayant plus de rendre Moché responsable de leurs égarements, ils étaient mûrs pour accéder au Livre de *Dévarim* et à entendre les reproches de Moché.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en résumé

- Moché réprimande les Béné Israël et parlera de son propre chef dans une grande partie de ce dernier livre de la Torah. Le premier passouk est entièrement allusif et rappelle les fautes des Béné Israël dans le désert.
- Il raconte ensuite, certaines guerres, le conseil de l'Itrou de nommer des gens qui l'aideront à gérer le

peuple. L'histoire des explorateurs en longueur.

- Il raconta ensuite les périple des 40 ans du désert, notamment le long détour depuis le Sud jusqu'au Nord Est, passant par plusieurs pays, leur refusant le droit de passage.
- Ils firent finalement la guerre contre Si'hon et Og qu'ils conquièrent. Arrivés à la frontière du Jourdain, Gad et Réouven promirent de faire la guerre avec leurs frères avant d'y revenir pour s'y installer.

Réponses n°246 Matot Massé

Enigme 1 : Une Mitsva (Alya LaTorah ou autre).

Enigme 2 : Il s'agit du « Efod » dont le « ben » (fils) se nomme « Haniel » (34-23, « Haniel ben Efod »).

Rebus : V / Ca / Mou / Colle / Nez / Da / Raie / A קמו כל נדריה

Echecs :

Noirs en 3 coups

H8 H2 - G1 H2

F5 H5 - H2 G1

H5 H1



Vous appréciez Shalshélet News ?

Pour dédicacer un feuillet ou pour le recevoir chaque semaine par mail, abonnez-vous :

Shalshelet.news@gmail.com

Chabbat
Dévarim
8 Av 5781
17 Juillet 2021
Chabbat 'Hazone

| Ville | Entrée* | Sortie |
|------------|---------|--------|
| Jérusalem | 19:05 | 20:26 |
| Paris | 21:30 | 22:50 |
| Marseille | 20:57 | 22:07 |
| Lyon | 21:08 | 22:21 |
| Strasbourg | 21:07 | 22:26 |

* Verifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 247

Pour aller plus loin...

1) Au début de *Dévarim*, la Torah ménage le kavod des Béné Israël en énumérant allusivement leurs méfaits et les lieux où ils irritèrent Hachem. Pour quelle raison alors, la Torah ne se gêne pas de rapporter plus loin ces événements malheureux de manière explicite et détaillée ?

2) Pour quelle raison est-il dit au début de *Dévarim*, que Moché s'adressa « à tout Israël » et non, comme d'habitude « aux enfants d'Israël » (1-1) ?

3) A propos de l'expression « Védi zahav » (1-1), une question se pose : Comment les Béné Israël ont-ils pu déclarer : Nous avons « assez d'or » (« daye zahav »), alors que le Kohelet Rabba (1) dit : « Un homme quitte ce monde en n'ayant même pas assouvi ne serait-ce que la moitié de ses désirs matériels ! »

4) En quoi l'expression « 11 jours depuis Horev par le chemin du mont Séir » (1-2), constitue-t-elle une remontrance pour les Béné Israël ?

5) Quel rapport y a-t-il entre la faute des explorateurs et le fait que Hachem s'irrite contre Moché, refusant à ce dernier son entrée en Erets Israël (le passouk 37,1 évoque en effet ces deux sujets ensemble) ?

6) A propos du lit de fer du géant Og, il est dit (3-11) : « Halo hi bérabate béné Amone ». Pour quelle raison, le terme « Halo » (« n'est-il pas ») est-il écrit avec la lettre « hé » à la fin, et non avec un « Alef » (marquant la forme négative) ?

Yaacov Guetta

Quelles sont les interdictions le jour de Ticha Béav ?

1) Les sages nous ont interdit ce jour de manger, de boire et même de se laver une partie infime du corps (comme le fait de tremper son doigt dans l'eau). Pour la netila du matin, on se lavera les mains jusqu'au dernières phalanges.

Aussi, ils ont interdit de s'oindre, de mettre des chaussures en cuir, ainsi que d'étudier des paroles de Torah car en effet, l'étude de la Torah réjouit le cœur. Cependant, on pourra étudier tout passage qui attriste comme ceux faisant référence à la destruction du Temple. Les rapports conjugaux sont également proscrits [Choul'han Aroukh 554,1].

2) On ne salue pas non plus son prochain durant Ticha Béav ni par un bonjour, ni en lui serrant la main, ni en lui demandant comment ça va et ce même au téléphone. Si une personne (ignorante) nous tend sa main, on la saluera alors en baissant un peu notre tête de manière à lui faire comprendre que l'on est en deuil [Choul'han Aroukh 554,20].

3) De plus, il est totalement défendu de se promener le jour de Ticha Béav ainsi que de faire ses courses tel un endeillé qui doit s'abstenir de toute activité qui le distrairait de son deuil [Choul'han Aroukh 554,21].

4) L'usage est de ne pas travailler en ce jour. Il est enseigné que celui qui travaille le jour de Ticha Béav ne verra aucune bénédiction de ce travail [Choul'han Aroukh 554,24].

5) Enfin, il est important de préciser que tous ces interdits sont en vigueur toute la journée jusqu'à la fin du jeûne.

Le 'Hida se montre particulièrement virulent contre ceux qui pensent qu'il y a lieu d'être plus indulgents après 'Hatsot [Ma'hazik Berakha 554,2]. En effet, la seule tolérance rapportée est que l'on peut s'asseoir sur une chaise ainsi que de travailler l'après-midi de Ticha Béav si nécessaire [Rama 554,22 et 559,3].

David Cohen

Devinettes

- 1) Pourquoi la Torah n'a-t-elle pas clairement cité les fautes commises par les Béné Israël mais n'a fait que mentionner, au début de la paracha, les endroits dans lesquels ils ont fauté ? (Rachi, 1-1)
- 2) La Torah cite les endroits de « Tofel » et « Lavan ». Aucun endroit n'est appelé ainsi dans toute la Torah ! ? (Rachi, 1-1)
- 3) Dans la paracha, le « Pérat » est qualifié de « grand » fleuve alors que c'est le plus petit parmi les 4 cités dans Béréchit (2-14) ! Pourquoi ? (Rachi, 1-7)
- 4) Moché a dit « les questions difficiles vous me les soumettez ». Ce qu'il a dit là, a eu une conséquence « fâcheuse ». Laquelle ? (Rachi, 1-17)
- 5) Pourquoi « le désert » était-il qualifié de « redoutable ». (Rachi, 1-19)
- 6) Combien de temps les Béné Israël sont-ils restés à Kadech ? (Rachi, 1-46)

Jeu de mots

Après 30 ans de bouchons sur le périph... Vieux motard que jamais

Echecs
Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 2 coups ?



De la Torah aux Prophètes

Chers lecteurs, sachez qu'au moment où nous rédigeons ces quelques lignes, nous souhaitons de tout notre cœur que la venue du Machiah puisse empêcher leur publication. De cette façon, nous n'aurons pas à lire la terrible Haftara de cette semaine, annonciatrice de grands malheurs pour nous et nos ancêtres. Le prophète Yéchaya ne mâche pas ses mots et rappelle clairement notre entière responsabilité dans la destruction des deux Temples. Il est d'ailleurs de notoriété publique que le 3ème Beth Hamikdash ne pourra être reconstruit tant que nous n'aurons pas corrigé notre comportement exécrable. Seuls les derniers versets de cette Haftara nous donnent une lueur d'espoir, ce qui ne sera pas de trop dans le cas où nous devrions affronter cette année encore le jeûne du 9 Av (quasiment aussi important que Kippour).

Y. A.

Réponses aux questions

1) Le Midrach enseigne qu'en entendant (bérémez) les remontrances, les Béné Israël firent immédiatement Téhouva par amour, si bien que leurs fautes se transformèrent en mérites. On saisit donc pourquoi la Torah explicite plus loin les épisodes de leurs fautes (ces dernières étant alors considérées suite à leur téhouva par amour, comme des mérites). (Imré Elimélekh de Groudzisk)

2) Le traité Moed Katane (21b) déclare que Moché commença à enseigner le Sefer Dévarim 3 jours après la mort d'Aharon. Or, il est pourtant interdit à un endeillé d'étudier ou d'enseigner la Torah ?! Cependant, cet interdit ne s'appliquait pas à Moché, car son enseignement était nécessaire à l'ensemble de toute la communauté d'Israël (d'où l'emploi inhabituel et le daguech mis par la Torah à travers l'expression « El kol Israël»). (Rav Yehonathan Eybéchitz)

3) Le phénomène d'insatisfaction matérielle découle de la « Zohamate hana'hach ». Or, nous savons que lors de Matan Torah, cette « Zohama » (souillure) disparut complètement, si bien que les Béné Israël, satisfaits et heureux de leur sort matériel, proclamèrent « Daye zahav » (« nous avons

assez d'or»). (Rav El'hanan Wasserman, Kovetz Maamarim, Biouré Kétouvim)

4) Les Béné Israël auraient dû réaliser que la possibilité de parcourir en 3 jours seulement (au lieu de 11, voir Bamidbar 33-8) la distance de 'Horev à Séir, était une manifestation flagrante que Hachem était avec eux pour les récompenser du mérite d'avoir accepté la Torah ! Cependant, leurs nombreuses fautes provoquèrent les 40 ans d'errance dans le désert. (Rabbéou Bé'hayé)

5) Le traité Ména'hot (41) enseigne que lors d'un moment où la colère divine est amenée à s'enflammer (Idna dérit'ha), une personne est sanctionnée même pour avoir annulé une Mitsva positive (ex : les Tsitsit). Par conséquent, c'est bien la faute des explorateurs générant chez Hachem un grand moment de colère, qui fit que Moché fut sévèrement sanctionné pour avoir annulé la mitsva positive de « védibartème el hassél'a » (« parlez au Rocher»). (Rav Keller, Talelei Orot)

6) Pour nous apprendre que sur le lit de Og était écrit l'une des lettres du Chem Haméforach : la lettre "hé", si bien qu'aucune personne ne put déplacer ce lit de sa place (de " Rabate Béné Amone"). Ainsi, ce lit aux propriétés miraculeuses ne se brisa jamais. (Otsar Hamidrachim)

La voie de Chemouel 2

Chapitre 15 : Problèmes de succession

« Ainsi a dit l'Éternel : [...] quand tes jours seront remplis et tu seras couché avec tes pères, J'éleverai ta postérité après toi, celui qui sortira de tes entrailles » (Chemouel 2 7,5-12). Lorsque nous avons rapporté ce passage il y a quelques mois, il était question du prophète Nathan, tentant de consoler le roi David. Celui-ci venait d'apprendre par son intermédiaire qu'il n'avait pas le droit de construire le Beth Hamikdash. Le Maître du monde lui garantit néanmoins en contrepartie que sa postérité se maintiendrait sur le trône d'Israël et se chargerait de l'édification du premier Temple. Reste à déterminer maintenant l'identité de celui dont parlait Nathan.

A priori, si on se réfère aux dialogues opposant Chaoul à Yonathan, il semblerait que ce dernier

était désigné pour succéder à son père, en sa qualité d'ainé. Raison d'ailleurs pour laquelle le roi déchu s'opposait fermement aux liens qui unissaient son fils à David, qu'il voyait comme un sérieux rival. La logique voudrait donc que ce soit Avchalom, deuxième fils de David, qui prenne par la suite la place de son père, sachant que son grand frère, Amnon, avait déjà rejoint son Créateur sans laisser d'héritier. Pourtant, si on analyse minutieusement les paroles du prophète, on se rend compte qu'il emploie le futur lorsqu'il fait référence au successeur de David. Cela signifie donc que le futur roi d'Israël n'était pas encore né au moment de cette prophétie. Or, Avchalom était venu au monde des années auparavant, alors que David régnait encore à Hébron sur la tribu de Yéhoua, soit bien avant que Nathan ne s'adresse à son père ! Par conséquent, il était automatiquement disqualifié de la souveraineté. La

couronne sera finalement attribuée à Chelomo, fils tardif que David engendra à 58 ans, conformément à une seconde prophétie de Nathan. Naturellement, on imagine bien que cette nouvelle déplut fortement à Avchalom, qui ne comptait pas se laisser déposséder d'un titre, censé lui revenir, sans rien faire. Un dernier incident avec David le poussera à passer à l'action : alors qu'il était de retour en Terre sainte après trois années d'exil, Avchalom connut les affres du deuil en perdant ses trois fils. Et quel ne fut pas son choc lorsqu'il s'aperçut que son propre père n'était pas venu le consoler, ne lui ayant toujours pas pardonné d'avoir commandité le meurtre d'Amnon (Malbim). Cela confirmait également qu'il ne se souciait pas outre mesure de la lignée d'Avchalom. En conséquence de quoi, ce dernier conçut un plan visant à renverser son père et à entrer dans l'histoire.

Yehiel Allouche

A la rencontre de nos Sages

Rabbi Israël Salanter

Rabbi Israël Lipkin de Salant est né en 1810 à Zagare, Lituanie. À 10 ans, son père, réalisant l'exceptionnel potentiel de son fils, l'envoie étudier à Salant auprès du Rav Tsvi Broïde. Là-bas, ses connaissances phénoménales en Torah firent la stupeur de son entourage. À l'âge de 13 ans, le jeune Israël connaissait l'ensemble du Talmud par cœur. Quand il eut 14 ans, Rav Broïde, conscient du prodige de son élève, l'encouragea à envoyer son fascicule de Hidouché HaTorah, à Rabbi Akiva Eguer, l'un des plus grands Talmidé 'hakhmamim de son époque. Lorsque Rabbi Akiva Eguer reçut ce mince traité, il qualifia son auteur de « génie parmi les génies ». Bien que tout jeune encore, Rabbi Israël Salanter manifestait d'indéniables dons pour l'étude, il faisait également preuve d'un derekh erets (comportement moral) peu commun, avant-coureur du comportement moral qui le rendra célèbre dans son futur.

Quelques mois après ses exploits talmudiques, Rabbi Israël fut fiancé à l'une des jeunes filles les plus riches de la ville, son beau-père ayant promis d'assurer la subsistance du couple afin que Rabbi Israël puisse continuer à étudier. Pourtant, peu avant le mariage, le beau-père perdit toute sa fortune ; mais il ne fut pas un instant, question pour Rabbi Israël de rompre ses fiançailles ; il épousa donc comme prévu Esther Fega

Einstein, qui tint à assurer la parnassa de la famille en ouvrant un commerce. Rabbi Israël étudia près de seize ans à Salant, c'est ce qui lui valut d'ailleurs son surnom de « Salanter », qui signifie issu de la ville de Salant. Il y étudia notamment auprès de Rav Yossef-Zoundel de Salant, qui lui inculqua les valeurs du moussar ainsi que la prééminence d'une morale irréprochable avant toute chose. En 1842, Rabbi Israël fut appelé à siéger en tant que Roch yéchiva adjoint à Vilna. Là-bas, ses cours furent d'une qualité telle qu'ils surpassèrent tous ceux que les élèves de la yéchiva avaient entendus jusque-là, et la personnalité charismatique de Rav Salanter commença à faire de «l'ombre» au Roch Yéchiva principal. Rav Israël, renonçant à s'élever aux dépens de son prochain, quitta la yéchiva pour fonder sa propre institution dans la banlieue de Vilna. Lui fut alors proposé un autre poste, non moins prestigieux, qui constituait à diriger la toute nouvelle école de formation de rabbanim de Vilna. Pressentant une école à caractère moderne et sujette au gouvernement tsariste en vigueur à l'époque, Rabbi Israël refusa cette alléchante proposition.

À l'âge de 39 ans, Rav Salanter déménagea à Kovna, qui était également l'une des grandes villes lithuaniennes. Son déménagement coïncidait avec le début d'une nouvelle ère : celui d'une influence de plus en plus grande des partisans de la Réforme. Cette prise de conscience ne fit que le renforcer dans sa décision de diffuser au maximum le mouvement du moussar. En

effet les partisans de la Réforme se targuaient de leurs bonnes manières et de leur soi-disant raffinement, copié servilement chez les non-juifs. Or, en mettant en avant le moussar et le perfectionnement des traits de caractère, ainsi que tout ce qui relève des relations humaines, Rav Salanter donnait finalement la meilleure réponse à ces Juifs qui se sentaient obligés de chercher leurs références morales et humaines dans les cercles non-juifs.

Rabbi Israël se mit alors à sillonner l'Europe, en passant par l'Allemagne et se rendant même jusqu'à Paris, afin de pousser les communautés à créer des baté moussar, des maisons d'étude spécialisées dans l'étude de valeurs morales, indépendants des baté midrach habituels afin que personne n'ait honte de venir y étudier. Ce fut le début du célèbre mouvement du Moussar, qui se propagea comme une traînée de poudre dans l'Europe entière, et qui continuera d'être diffusé par les célèbres élèves de Rabbi Israël Salanter comme Rabbi Simha Zissel Saba de Kelm, Rabbi Nossou Tsvi Finkel - le Saba de Slabodka ou encore Rabbi Yossef Yorzel Horowitz, l'Alter de Novardok et tant d'autres encore.

Rav Israël Salanter était non seulement un puits de connaissances en Torah, mais aussi un homme d'action apprenant de tous et prêt à donner sans limite pour que soit diffusée sa Torah bien-aimée. Rabbi Israël Salanter s'éteignit en 1883, à l'âge de 73 ans.

David Lasry

Valeurs immuables

« Ce fut, lorsque tous les hommes de guerre ont fini de mourir du milieu du peuple... »

Hachem me parlant en disant : Tu passes aujourd'hui la frontière de Moab, à Ar... » (Dévarim 2,16-30)

D.ieu ordonne à Moché d'avancer en évitant toute confrontation avec Amon qui possède le double mérite de descendre de Loth et de la plus discrète de ses filles.

Les Sages font remarquer deux choses :

1) Le verset 17, disant que D.ieu a parlé à Moché, suit immédiatement le verset 16 évoquant la mort des derniers hommes de la génération, ce qui sous-entend que ces deux choses sont liées.

2) En outre, depuis l'affaire des explorateurs, la Torah n'a pas utilisé une seule fois le mot «Vayédaber» impliquant une communication intense et face à face avec D.ieu, spécifiquement réservée à Moché.

Comme l'expliquent nos Sages, durant les 38 ans où Israël a été en disgrâce, D.ieu n'a pas parlé à Moché avec tout Son amour, ce qui nous apprend que la Chék'hina ne repose sur les prophètes que pour l'amour d'Israël et se retire lorsqu'il n'est pas méritant (Rachi ; Mekhilta, Exode 12, 1). Durant tout ce temps, Moché n'a eu droit qu'à des formes moins élevées de communication avec D.ieu, comme les Ourim VéToumim du Cohen Gadol (Rachbam, Baba Batra 121b), ou des visions nocturnes (Rachi, Taanit 30b).

La Question

La paracha débute par les allusions que Moché fit au peuple en leur mentionnant les lieux où furent commis les principales fautes. Ainsi Rachi nous explique que Moché énuméra dans l'ordre : la plainte pour l'eau dans le désert, la faute de Baal péor avec les femmes de Moav, la faute du manque de émoura devant la mer Rouge, la faute des explorateurs, la faute de Korah et enfin la faute du veau d'or.

Comment se fait-il que Moché énonça les fautes dans cet ordre particulier, sans suivre un quelconque ordre chronologique ?

Pour comprendre cela, il est intéressant de nous pencher sur les motivations qui engendrèrent chacune des fautes : Lorsqu'Israël réclama de quoi boire, sa plainte dans le fond était légitime puisqu'il réclamait ce qui était vitale pour lui. Cependant, lorsqu'ils fautèrent avec les filles de Moav, ils prouèrent par la même qu'ils ne fautaient pas exclusivement devant une nécessité de survie, mais également par pulsion de plaisir.

De plus, lorsqu'Israël se retrouva face à la mer Rouge, ils reprochèrent à Moché de les avoir perdus dans le désert, plutôt que de les avoir menés directement en terre promise.

Cependant, lorsqu'ils durent entrer en Israël, ils se mortifièrent en écoutant les annonces des explorateurs et refusèrent la terre.

Enfin la faute du veau d'or fut occasionnée par la croyance qu'avait le peuple que Moché avait quitté ce monde, et qu'il était indispensable de le remplacer en créant un intermédiaire. Toutefois, au moment de la faute de Korah, ils s'exclamèrent en s'adressant à Moché : qu'as-tu de plus que nous, alors que toute l'assemblée est sainte. Nous voyons de là qu'en réalité, Moché regroupe 2 par 2 les fautes d'Israël recoupant en elles, les contradictions ne permettant plus de trouver des circonstances atténuantes ou autres excuses. De ce fait, le peuple ne put se dédouaner et n'eut d'autre alternative que le repentir.

G. N.

Les chaussons du Baal Chem Tov

Un jour, le Tsemah Tsedek aperçut un vieillard accompagné d'un jeune homme. Ce dernier se mit en colère contre le vieillard et lui mit une gifle. Le Tsemah Tsedek s'approcha alors du jeune homme et lui demanda comment pouvait-il être aussi effronté pour taper un vieillard ?

Le jeune homme répondit que le vieillard était son fils... Le Rabbi fut très étonné de la réponse. Le jeune homme lui raconta alors son histoire : Il raconta qu'il était au service du Baal Chem Tov et qu'un jour, alors que le Baal Chem Tov faisait une

sieste, il balayait la chambre où il dormait. Lorsqu'il arriva aux chaussons du Baal Chem Tov qui étaient rangés au pied du lit, il décida de ne pas retirer les chaussons pour enlever la poussière parce qu'il savait que le Baal Chem Tov était d'une grande précision. À son réveil, ce dernier s'aperçut que ses chaussons n'avaient pas bougé de leur place. Il l'appela alors pour le bénir de vivre jusqu'à 120 ans. Le jeune homme lui dit que ce n'était pas une réelle bénédiction parce qu'il serait faible au dépend des autres. Alors le Baal Chem Tov lui promit qu'il ne vieillirait pas. Le jeune homme termina en disant au Tsemah Tsedek : « Vous voyez, la Bérakha a marché, je parais plus jeune que mon fils. »

Yoav Gueitz



Enigmes



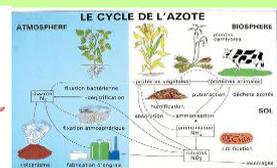
Enigme 1 : Comment est-ce possible qu'un homme soit exilé dans une ville de refuge alors qu'il n'a tué personne ?

Enigme 2 : David a 2 pièces de monnaie qui font en tout 30 centimes.

Etant donné que l'une des pièces n'est pas une pièce de 10 centimes, quelle est la valeur de chacune des pièces ?

Enigme 3 : Quel meuble mentionné dans notre paracha a pour surface 36 coudées ?

Rébus



La Force d'une parabole

Léilouy Nichmat Rav Nissim ben Rahel

Les 3 semaines qui séparent le 17 Tamouz du 9 Av sont chargées de lois et de coutumes que beaucoup connaissent et respectent. Mais ces règles ne prennent véritablement tout leur sens que lorsqu'on comprend qu'elles sont là pour nous amener à mieux ressentir la tragédie de la destruction du Temple. Certains diront qu'il est difficile de prendre le deuil d'une époque que l'on n'a pas vécue. Comment pleurer un Temple que l'on n'a pas véritablement connu ?

Une parabole bien connue peut nous aider à mieux comprendre ce que l'on attend de nous.

Un couple marié depuis de nombreuses années sans avoir d'enfant, a enfin le bonheur d'attendre un heureux événement. La joie des parents n'a pas de limites tant leur attente était grande.

Malheureusement, l'accouchement ne se passe pas comme prévu. Après avoir tout tenté, les médecins arrivent à la conclusion qu'ils ne pourront pas sauver la mère et l'enfant. Ils proposent donc à la maman de choisir qui sauver. Après réflexion, elle décide de se sacrifier pour permettre à son bébé de voir le jour. (Cette histoire n'a pas pour but de fixer la halakha à suivre dans ce cas de figure.)

L'enfant est ainsi sauvé au détriment de sa mère. Chaque année, le père célèbre en même temps l'anniversaire de son fils et le souvenir de son épouse vertueuse. Il attend patiemment l'âge où l'enfant pourra faire Kadich pour sa mère. Une fois cet âge atteint, on demande au fils de faire le Kadich pour sa mère mais ce dernier n'est pas très motivé. Le père lui demande pourquoi il ne prend

pas ce rôle à cœur, ce à quoi le fils lui répond : "Comment puis-je m'investir pour une personne que je n'ai pas connue ?!"

Le père répond à son fils que s'il est en vie c'est grâce à elle. Le fait qu'elle lui ait offert sa vie est une raison suffisante pour se sentir concerné et proche d'elle.

Ainsi, au moment de la destruction du Beth Hamikdash, Hachem voulait détruire le peuple à cause de ses fautes mais le Temple a servi de fusible et nous a ainsi évité le pire. Ressentir cette reconnaissance peut nous aider à nous sentir concernés par la perte du Temple même si nous ne l'avons pas réellement connu.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Yoel habite dans un bel immeuble de Bné Brak depuis de longues années. Un vendredi, alors que tout avait bien commencé pour que tout le monde passe un bon Chabbat, en milieu d'après-midi, un des tuyaux de l'immeuble explose et laisse fuir des litres et litres d'eau. Évidemment, dès que l'on s'en rend compte, le gardien de l'immeuble coupe l'arrivée d'eau et l'immeuble se retrouve quelques heures avant Chabbat sans une goutte d'eau. Tout le monde comprend la gravité de la situation : plus une douche de possible et surtout une incapacité de cuisiner de bonnes choses pour Chabbat. Tout le monde s'active pour chercher dans ses contacts un plombier qui serait prêt à venir à cette heure-ci en espérant le payer le moins cher possible mais chacun sait que cela leur coûtera très cher rien que pour le déplacement. Mais alors que chacun s'affaire, Yoel leur demande de lui laisser une chance car effectivement, bien qu'il ne soit pas plombier, il a un don et tout ce qu'il touche de ses doigts finit par être réparé. Ses voisins, qui n'ont pas trop le choix, acceptent la proposition tout en continuant à chercher discrètement un vrai plombier. Mais voilà qu'après une petite heure de gros efforts et cela très proche de Chabbat, il ressort de la cave tout noir de suie en déclarant que la fuite est belle et bien colmatée. Les voisins qui ont du mal à y croire rouvrent doucement les vannes et comme par miracle tout remarche comme il le faut. Yoel a tout juste le temps de remonter chez lui, se laver, se changer et part directement à la synagogue. Pendant le Chabbat, tous les habitants passent lui faire un petit coucou et surtout le remercient grandement pour la fuite réparée. Mais dimanche matin, à la surprise de tous, Yoel demande aux habitants de son immeuble de lui payer la somme de 700 Shekels pour les réparations effectuées. Il leur explique que cette somme est bien inférieure à ce qu'aurait demandé un vrai plombier. Ses voisins interloqués lui expliquent que ce qu'il a fait était superbe mais avant tout pour ses propres besoins et ceux de sa famille. Mais Yoel, qui a répondu à tout, leur répond qu'effectivement il a déjà déduit sa participation en demandant un tarif bien moins cher qu'un quelconque autre employé. Doivent-ils le payer ?

Le Rama (H" M 264,4) écrit que toute personne faisant à son ami une bonne action, celui qui en profitera ne pourra arguer qu'il l'a fait gratuitement puisque personne ne le lui a demandé, il devra donc lui donner son salaire. Le Gaon de Vilna explique qu'on apprend la source de ce devoir de la Guemara Baba Metsia (101a) qui nous enseigne que celui qui va dans le champ de son ami et y améliore quelque chose (dont le champ profite véritablement et est amené à être amélioré de cette manière), le propriétaire du champ devra le payer pour le profit tiré. Le Rama rajoute que si une personne sauve d'un incendie ses affaires ainsi que celles de son ami, l'ami ne sera pas obligé de lui payer le service puisqu'il n'a fait aucun effort en plus pour sauver les siennes. Cependant, tout cela est valable seulement s'il est parti dans l'idée de sauver ses biens et qu'en même temps il a sauvé ceux de son ami, mais si depuis le début il est parti pour sauver aussi les biens de son ami, il pourra lui demander un salaire car c'est aussi pour cela qu'il est parti dans l'incendie. D'après cela, il semblerait que les habitants de l'immeuble doivent payer à Yoel son travail. Mais le Rav va encore nous éclairer en nous apprenant le regard que la Torah porte sur un tel cas. Il explique que puisqu'il est normal qu'un voisin rende des services gratuitement aux gens de son immeuble, et qu'il n'a pas demandé de salaire depuis le départ, il ne pourra ensuite en demander. D'ailleurs, le Choul'han Aroukh (H" M 181,2) écrit bien qu'un associé sauvant la moitié de son usine ne pourra dire à son acolyte qu'il n'a sauvé que sa part puisque c'est normal qu'un associé aide et sauve l'argent de son confrère. Le Rav rajoute qu'il est fort possible que Yoel ait accepté de travailler au début sans aucune intention de se faire payer mais qu'ensuite, au vu des remerciements, il ait décidé de demander un salaire. En conclusion, il est clair que Yoel ne pourra demander d'être payé pour son service rendu à ses voisins et gardera son mérite pour le monde futur (où il sera bien plus récompensé).

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Hachem, D.ieu de vos pères, rajoutera sur vous, comme vous mille fois et Il vous bénira comme Il vous l'a dit » (1,11)

Rachi pose la question suivante :

Après qu'Il les ait bénis de se multiplier mille fois plus, que signifie à nouveau "et Il vous bénira comme Il vous l'a dit" ?

Rachi répond :

Les Béné Israël dirent à Moché : « Tu mets une limite à nos bérahkhot, Hachem a déjà promis à Avraham : "Je placerai ta descendance comme la poussière de la terre de manière à ce que si un homme peut compter la poussière de la terre alors ta descendance aussi pourra être comptée", c'est-à-dire un nombre innombrable alors que toi Moché tu fixes seulement à mille fois plus. » Moché leur répondit : « Cette Bérahka est de moi mais Lui, Hachem, vous bénira comme Il vous l'a dit. »

Cela signifie qu'il y a deux bérahkhot distinctes : celle d'Hachem que Moché ne restreint pas du tout et qui s'accomplira totalement, puis celle de Moché, car ce dernier a voulu leur ajouter une Bérahka personnelle qui est de se multiplier mille fois plus.

Les commentateurs demandent :

À quoi sert la bérahka de Moché d'être mille fois plus ? Hachem les a déjà bénis d'être innombrables ? En quoi la Bérahka de Moché ajoute-t-elle à celle d'Hachem ? Bien qu'il s'agisse de deux bérahkhot distinctes, finalement la Bérahka de Moché "contredit" celle d'Hachem car Moché les bénit d'un nombre inférieur à celui donné par Hachem ? A priori, la Bérahka de Moché n'est pas un ajout à celle d'Hachem mais plutôt incluse dans celle d'Hachem, comme l'expression de la Guemara "Dans deux cents il y a cent" !?

Le Maskil LéDavid répond :

Rachi ramène comme référence le Sifri, et dans la suite du Sifri il est ramené la parabole suivante : « Un roi possédait beaucoup de biens et avait un petit enfant. Un jour, ce roi dut partir à l'étranger et il se dit : "Si je laisse mes biens dans les mains de mon fils, il va tout dépenser. Il vaut mieux que je lui nomme un tuteur pour bien gérer les biens." L'enfant grandit et dit au tuteur : "Donne-moi tout l'argent et l'or que m'a laissés mon père." Le tuteur donna de sa poche une parnassa (un salaire) à cet enfant mais ce dernier commença à devenir triste. Alors, le tuteur lui dit : "Tout ce que je te donne c'est de ma poche mais tout ce que ton père t'a laissé est entièrement gardé." »

Le Maskil LéDavid nous explique que le Sifri ramène cette parabole justement pour résoudre notre question, le nimchal est le suivant :

Hachem a vu que les Béné Israël allaient

fauter et être exilés de leur terre à cause de leurs fautes. Alors, Il mit de côté tous les bienfaits et les bérahkhot qu'Il leur a promis pour les leur garder pour le monde éternel afin que toutes Ses bérahkhot s'accomplissent éternellement sans aucune interruption, car s'Il leur avait donné ces bérahkhot dans ce monde, dès que les Béné Israël auraient fauté, les bérahkhot se seraient interrompues. C'est ce qui correspond au machal lorsque le roi dit : "Si je laisse mes biens dans les mains de mon fils, il va tout dépenser.", c'est-à-dire "il va tout gaspiller, il va tout perdre". "Il vaut mieux que je lui nomme un tuteur" : le tuteur c'est Moché Rabénou. "Le tuteur donna de sa poche une parnassa" : Moché Rabénou les bénit de lui-même, la Bérahka personnelle de Moché Rabénou de vous multiplier mille fois plus. "Cet enfant commença à devenir triste" : l'enfant représente les Béné Israël et ceux-ci ont dit "Où sont passées toutes les bérahkhot qu'Hachem nous a promises ?" Moché leur répondit : "Cette Bérahka est de moi, je vous bénis de mille bérahkhot afin que vous les utilisiez dans ce monde car ces bérahkhot sont sans condition et se réaliseront même si vous fautez, mais les infinies bérahkhot d'Hachem sont sous condition d'accomplir la Torah et les mitsvot. Ainsi, s'Il vous les donne maintenant dans ce monde, étant donné que vous allez fauter, vous allez les perdre, alors Hachem a préféré les mettre de côté pour le monde éternel et ainsi Il vous déversera toutes ces bérahkhot infinies et pour toujours.»

Pour conclure, ramenons l'explication du Haflaha indiquant pourquoi Moché les bénit de se multiplier mille fois plus. Deux fois dans le désert (faute du veau d'or, mitlonénim) Hachem dit à Moché : « Je ferai de toi un grand peuple, plus nombreux que celui-ci. » Bien qu'il ne soit pas précisé de combien Hachem comptait le multiplier, nous savons que pour le bien, Hachem multiplie par cinq cents, comme le dit Rachi (Chémot 34,7). Ainsi, Hachem a béni Moché d'un peuple mille fois plus grand que ce peuple. Également, nos 'Hakhamim disent : "Toute parole qui sort d'Hachem pour le bien, même sous condition, n'est pas annulée." Ainsi, même si Hachem a pardonné aux Béné Israël, cette Bérahka qu'Hachem a faite à Moché à deux reprises est toujours à la disposition de Moché.

Cette belle Bérahka que Moché a reçue d'être mille fois plus nombreux que ce peuple, Moché notre maître l'offre justement à ce peuple, les Béné Israël, afin qu'ils soient eux-mêmes mille fois plus nombreux.

C'est ce que Moché Rabénou, dans son amour infini envers les Béné Israël, leur dit : « Cette bérahka, elle est de moi. »

Mordekhaï Zerbib